DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213502511-20260427-2026_019-DE

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril à 20h00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par voie électronique, individuellement le 21 avril 2026 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-SIX en salle du Conseil Municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de Mme Anne-Laure DUVAL, Maire.

Présents : Mme DUVAL Anne-Laure, M COUMAILLEAU Pascal, Mme GUILBERT Maria, M PERAN Emmanuel, Mme BLOT Anne-Sophie, M VASNIER Alain, Mme SENAMAUD Corinne, M FAYE Christian, Mme LEBRETON Nadine, M GENDRON Claude, Mme MINIER Céline, M PARAVISINI Bruno, Mme HERBEL-DUQUAY Marie-Christine, M FEVRIER Nicolas, Mme PERRIGAULT Stéphanie, M GUEGAN Sébastien, Mme DUPONT Liliane, M AGOYER Rodolphe, Mme DANDIN Natahalie, M RAVAILLER Michel, Mme CUPIF Angélique, M MAUDET-CARRION Richard, Mme QUENACH DE QUIVILLIC Amélie, M ORAIN Damien, Mme JOUAULT Claire, M DONVAL Florian, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

Excusé : Mme SANCEAU Fanja donne pouvoir à Mme QUENACH DE QUIVILLIC

Secrétaire de séance désigné par l'assemblée : M Péran

***

Délibération 2026-019 – Assemblées – Nominations des élus aux représentations extérieures

VU l'article L 2121-23 du Code des Collectivités Territoriales qui prévoit que le conseil municipal procède à la désignation des délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans le cas et conditions prévus par les dispositions du code et des textes régissant ces organismes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, décide de :
. **PROCÉDER** à la désignation des délégués communaux pour siéger au sein d'organismes extérieurs, de la façon suivante :

1. **Syndicat départemental d'énergie (SDE 35)**

Titulaire (1) : Mme Anne Laure DUVAL
Suppléant (1) : M Emmanuel PERAN

2. **Représentant au sein de la convention d'entente – service mutualisé informatique**

Titulaire (1) : Mme Anne Laure DUVAL
Suppléant (1) : M Pascal COUMAILLEAU

3. **Conseil d'administration Collège Amand Brionne**

Titulaires (2) : Mme Maria GUILBERT
Mme Nadine LEBRETON

4. **Conseil d'école public Paul Gauguin élémentaire**

Titulaires (3) : Mme Maria GUILBERT
Mme Céline MINIER
M Pascal COUMAILLEAU

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213502511-20260427-2026_019-DE

5. Conseil d'école public Paul Gauguin maternelle

Titulaires (3) : Mme Maria GUILBERT
Mme Céline MINIER
M Pascal COUMAILLEAU

6. Comité des œuvres sociales (COS 35)

Délégué élu : Mme Anne Laure DUVAL
Délégué agent : M Damien LE BRETON

7. Comice agricole

Titulaire (1) : Mme Stéphanie PERRIGAULT
Suppléant (1) : M Alain VASNIER

8. Correspondant défense

Titulaire (1) : M Christian FAYE

9. Correspondant incendie et secours

Titulaire (1) : M Christin FAYE

10. Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC)

Titulaire (1) : M Emmanuel PERAN

11. Centre Local d'information et de Communication (CLIC)

Titulaire (1) : Mme Corinne SENAMAUD

Le Secrétaire de séance
M Emmanuel PERAN

La Maire
Mme Anne-Laure DUVAL